



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Beziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 08/04/2024

L.C.R.

Echéance le : 31/05/2024

Magasinier :

EQUIPE NUIT

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

N° Document 4479912	N° Client 0165285	Votre Commande	Marque	VIN Zone Expedition : 03	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande 5151195	
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5151195 DU 08/04/2024 ** EP-008-PW								
1: FILTRE A AIR AM		MHC2524	1,00	4	25,38	50,00	12,69	12,69
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 12,69								
INFORMATION : POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE								
Total hors taxe			Montants TVA				Total T.T.C	
PI : 12,69			acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration				15,23	
MO : 0,00 12,69			12,69					
DIV 0,00			2,54					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document : 4479912

N° Client : 0165285

N° Commande : 5151195

Echéance le : 31/05/2024

08/04/2024

15,23



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucun bon de commande. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu, en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités (calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi type à 3 pour 100) et le tout d'intérêts égal en valeur à compter de la date d'exigibilité des dites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € sera ajoutée aux sommes dues à la date d'échéance.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L621-22 du Code de Commerce des risques étant néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.